

Cheffe/Chef du service des réglementations particulières

رئيس/رئيسة مصلحة التنظيمات الخاصة

Famille professionnelle	: Facilitation des échanges
Famille emploi investissements	: Responsable de la facilitation des procédures et des investissements
Rattachement structurel	: DP/ DPPRL
Formation de référence	: Economie/ Gestion
Diplôme requis	: Bac+3

Finalité et mission

Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre des réglementations particulières en douane, en coordonnant avec les partenaires la simplification des contrôles, l'alignement sur les normes de qualité et leur transcription dans le tarif intégré.

Environnement (interne/externe)

- Interne : services centraux et extérieurs
- Externe : Opérateurs économiques, département ministériels, Associations professionnelles, douanes étrangères, organisations internationales et autres partenaires (ANP, RAM, Poste Maroc...).

Descriptif des principales activités

- Contribuer à l'élaboration des projets de textes législatifs relatifs aux réglementations particulières applicables par les services douaniers ;
- Veiller à la déclinaison opérationnelle des réglementations particulières relevant de la compétence douanière ;
- Veiller, de concert avec les départements concernés, à la dématérialisation et à la simplification des procédures de contrôle des réglementations particulières ;
- Participer aux travaux des commissions nationales de normalisation et de contrôle de la qualité des produits ;
- Assurer la transcription des évolutions des réglementations particulières dans le tarif intégré.

Compétences et niveau requis

- Accords, conventions et règles d'origine (2)
- Réglementation relative au concours aux autres services et à la protection du consommateur (3)
- Conventions TIR et AT (2)
- Droit Commercial (2)
- Droit international public (2)
- Législation et réglementation douanière (4)
- Analyse fonctionnelle de l'organisation (4)
- Organisation et processus (3)
- Conduite et animation de réunions (4)
- Management d'équipe (4)
- Techniques de rédaction (3)
- Techniques de communication (3)
- Adaptabilité (4)
- Capacité d'analyse (4)
- Langues : arabe (4) ; français (4) ; anglais ou espagnol (2)

Résultat attendu et indicateur

- Nombre de textes réglementaires élaborés ou mis à jour.
- Taux de mise en œuvre des réglementations.
- Taux de dématérialisation des procédures.
- Nombre de mises à jour du tarif intégré.

Condition de travail

- Conditions normales d'exercice.